



## LES ABRIS DE PISCINE

Ils répondent à la norme NF P 90-309 de décembre 2003.

### Description :

Ensemble de structures légères et/ou véranda recouvrant la piscine et dont les éléments peuvent être fixes ou mobiles, et permettant ou non la baignade.

### Moyen d'accès

Une fois l'abri entièrement et convenablement fermé, le bassin doit devenir inaccessible aux enfants de moins de cinq ans sur tout son périmètre y compris les parties adossées ou accolées lorsqu'il y en a.  
Toutes les portes d'accès de la structure doivent être actionnées pour verrouillage et déverrouillage par un moyen unique (même clé, même code ...)

### Conditions d'utilisation

Faites installer votre abri par un professionnel, son efficacité dépend de son mode d'ancrage.

Ne laissez jamais vos enfants monter sur l'abri.

Une fois l'abri verrouillé, retirez les clés et rangez les de façon à ce qu'elles soient inaccessibles aux enfants.

Si votre abri reste ouvert, votre bassin n'est plus protégé.

### Conseils de prévention :

AUCUN DISPOSITIF DE PROTECTION NE REMPLACERA VOTRE SURVEILLANCE ACTIVE .

NE LAISSEZ JAMAIS UN ENFANT ACCEDER SEUL A UN POINT D'EAU QUEL QU'IL SOIT.

